

Candidature et inscription



INSCRIPTION EN LIGNE

Les inscriptions administratives se dérouleront en ligne *du 08 au 24 juillet 2019 puis à compter du 20 Août 2019* :

- [Inscription des candidat-e-s admis-e-s sur Parcoursup](#)
- [Inscription des candidat-e-s ayant validé leur avis favorable sur eCandidat](#)

Vous n'êtes pas éligible à une inscription en ligne si vous êtes dans un des cas ci-dessous :

- ⚠ Ancien-ne étudiant-e de l'université Paris Nanterre non inscrit-e en 2018/2019,
- Admis-e en Formation Continue,
- Admis-e par la procédure Etudes en France,

Vous serez convoqué-e par mail pour une inscription en présentiel début septembre 2019.

Étudiant-e-s réalisant un dossier de demande d'exonération des droits universitaires : merci de contacter la scolarité à l'adresse scolarité-pst@liste.parisnanterre.fr



RÉINSCRIPTION EN LIGNE

Étudiant-es-inscrit-e-s à l' IUT de Ville d'Avray/St-Cloud/Nanterre ou à l'UFR SITEC en 2018/2019 **ET** autorisé-e-s à s'inscrire en année supérieure ou redoublant-e-s, [les réinscriptions administratives](#) se dérouleront en ligne via votre ENT :

du 08 au 24 juillet 2019 et du 20 août au 13 septembre 2019.



CANDIDATURE

À chaque formation sa procédure de candidature :

- [Candidature Parcoursup \(DUT - L1 Sciences pour l'ingénieur ou CMI\)](#)

▶ Dépot des candidatures sur le site [Parcoursup](#).

📧 [Télécharger le calendrier 2019](#)



- [Candidature en Licence Pro, DUT Année Spéciale FI/FC, L2 et L3 SPI, Masters Génie Industriel, Masters Métiers du livre.](#)

▶ Dépot des candidatures sur le site [ecandidat](#).

Réouverture des candidatures pour certaines formations fin août. Consultez le calendrier détaillé par formation accessible sur la plateforme.



Mis à jour le 24 juillet 2019

► RENSEIGNEMENTS

Scolarité Générale

50, rue de Sèvres | 92410 Ville d'Avray

📍 Bâtiment A1 - Niveau 2 - Bureau A1 220


@scolarite-pst(arobase)liste.parisnanterre.fr

T : 01 40 97 57 97 - 01 40 97 57 98

► CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

[Détails et informations sur cette contribution](#)

Plateforme téléphonique CVEC : 01.40.51.62.00.

 Les étudiants en formation par apprentissage doivent également effectuer la démarche.

► SÉCURITÉ SOCIALE

L'affiliation à la Sécurité sociale ne relève plus des établissements d'enseignement supérieur depuis l'année universitaire 2018/2019.

Que vous soyez déjà étudiant.e, ou que vous le deveniez cette année, quel que soit votre lieu de résidence actuel, vous trouverez toutes les informations utiles sur le lien :

www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant

► EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION

[Conditions d'éligibilité et procédure de demande d'exonération des droits d'inscription](#)

<https://cva.parisnanterre.fr/candidature-et-inscription-877511.kjsp?RH=1490267486622>